

TAUX DE PROMOTION 2027

Augmentation des TAUX DE PROMOTION des corps de catégorie B et C pour 2027

C	2026	2027
	▽	▽
AAP2 ATP2	26%	28%
AAP1 ATP1	15%	16,5%

B	2026	2027
	▽	▽
SACS CSTCS TSIC CS	16%	18%
SACE CSTCE TSIC CE	13%	14%

Les taux de promotion 2027 des corps de catégorie A relevant des filières numérique et technique du MININT, ne sont pas encore fixés.

On constate une légère augmentation par rapport à l'année 2026.

Les taux de 2027 sont identiques à ceux de 2025.

Pour le **SNPC FO GENDARMERIE**, ces taux même «réévalués» ne sont absolument **PAS SATISFAISANT !**

Notre syndicat revendique des taux de promotion plus juste !